

N° 106

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 29 MARS 1971

Deux heures de l'après-midi.

PRIÈRE

M. Kierans, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau.—Copies, en français et en anglais, d'un document intitulé «Normes techniques et procédures concernant les systèmes de télédiffusion par câble (Systèmes de télévision à antenne collective)», en date du 29 mars 1971. (Document parlementaire n° 283-1/22A).

M. Sharp, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau.—Copies, en français et en anglais, de «Substance d'une note délivrée au département d'État des États-Unis par l'ambassadeur canadien à Washington le 22 février 1971, concernant les essais nucléaires souterrains sur l'île Amchitka, dans les Aléoutiennes». (Document parlementaire n° 283-7/25).

En conformité des dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 708—M. Mather

1. Quels programmes d'Information Canada étaient a) prévus, b) en cours, c) terminés au 15 décembre 1970?

2. Quels sont le budget ou les dépenses globales dans chaque cas?

3. Parmi ces programmes, lesquels visent à promouvoir l'unité canadienne?
(Document parlementaire n° 283-2/708).

M. Mahoney, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Le Bill C-207, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Avis de motions)

Du consentement unanime, les articles numéros 21, 25, 27 et 28 sont réservés et conservent leur rang.

M. Macquarrie, appuyé par M. Bell, propose.—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étu-